

# **GPM VARIANCE +**

#### Le contrat est assuré par AGMF Prévoyance,

Union soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité,  $\rm N^\circ$  775 666 340 - 1 Boulevard Pasteur, 75015 PARIS.

## Exemples de remboursement (1) Régime Général

Contrat d'assurance santé responsable (2)	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de la sécurité sociale (BR) (3)	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge
Hospitalisation					
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20 € (15 € en service psychiatrique)	0€	0€	20 € (15€)	0€
Chambre particulière (sur demande du patient)	Non connu (NC)	Non remboursé	Non remboursé	60€	Selon tarif facturé et selon contrat
L'hôpital public inclut la rémunération des		<b>jours avec actes lourd</b> is de séjour, alors que l		acturés séparément da	ns le secteur privé
Ex	emple d'une opération	n chirurgicale de la cata	aracte, en secteur priv	é	
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	BR – 24 €	24€	0,00€
Frais de séjour en secteur privé	Tarif moyen de 745, 54€	745,54 €	721,54 €	24€	0,00€
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maitrisés	BR	100 % BR	Dépassement si prévue au contrat	Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Tarif moyen de 355€	271,70€	271,70€	83,30€	0,00€
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO )	Honoraires libres	BR	100 % BR	Dépassement si prévue au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100% BR)	Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Tarif moyen de 447€	271,70€	271,70€	135,85€	39,45 €
L'hôpital public inclut la rémunération des	praticiens dans les fra	éjours sans acte lourd is de séjour, alors que l pleurésie pour un pati		•	ns le secteur privé
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	80 % BR	20 % BR	0,00€
Frais de séjour en secteur public	Tarif moyen de 3270,12€	3 270,12 €	2 616,10 €	654,02 €	0,00€
Soins courants					
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70 % BR – 1 €	30% BR	1€ de participation forfaitaire
Ex : consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans Ex : consultation pédiatre pour enfant de	25 €	25 €	16,50 €	7,50€	1€ de participation forfaitaire
moins de 6 ans Ex : consultation médecin spécialiste pour un	32€	32€	22,40€	9,60 €	0€
patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc)	30€	30€	20 €	9€	1€ de participation forfaitaire
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	•		70 % BR – 1 €	30 % BR + dépassement si prévue au contrat	1€ de participation forfaitaire + dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	32€	32€	22,40€	9,60 €	0€
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie,	44€	30€	20€	23,00 €	1,00€

Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)		BR	70% BR – 1€	30 % BR + dépassement si prévue au contrat (remboursement des dépassements plafonnés à 100% BR)	1€ de participation forfaitaire + dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 16 ans	55€	23€	16,10€	18,40 €	21,50 €
<ul> <li>x : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc)</li> </ul>	57€	23 € 15,10 €		18,40€	23,50 €
Matériel médical	Tarif moyen facturé	BR 60% BR		40 % BR + dépassement si prévue au contrat	Selon contrat
Ex : achat d'une paire de béquilles	25,80€	24,40 €	14,64€	11,16€	0,00€
Soins et prothèses 100% santé	Prix moyen national	BR	70% BR	30 % BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	0€
Ex : pose d'une couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires	500 €	120€	84 €	416€	0€
Soins (hors 100% santé) Tarif de coi		BR 70% BR		30 % BR + dépassement si prévue au contrat	Selon contrat
Ex : détartrage	43,38 €	43,38 €	30,36 €	13,02 €	0€
Prothèses (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	70% BR	30% BR + dépassement si prévue au contrat	Selon contrat
Ex : couronne céramo-métallique sur molaires	537,48 €	120€	84 €	156,00€	297,48 €
Orthodontie (moins de 16 ans)	Prix moyen national	BR	100 % BR	Dépassement si prévue au contrat	Selon contrat
Ex : traitement par semestre (6 max)	720€	193,50€	193,50 €	387,00 €	139,50 €
Optique					
Équipement 100% santé	Prix moyen national	BR	60 % BR	40 % BR + dépassement dans la limite des PLV (4)	0,00€
Ex : Verres simples et monture	41 € (par verre) + 30 € (monture)	12,75 € par verre + 9 €	7,65€ par verre + 5,40€	33,35€ par verre + 24,60 €	0€
Ex : Verres progressifs et monture	90 € (par verre) + 30 € (monture)	27 € par verre + 9 €	16,20 € par verre + 5,40 €	73,80 € par verre + 24,60 €	0€
Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60 % BR	40 % BR + dépassement si prévue au contrat, dans la limite des plafonds règlementaires	Selon contrat
Ex verres simples + monture	100 € (par verre) + 139 € (monture)	0,05 € par verre + 0,05 €	0,03 € par verre + 0,03 €	199,91€	139,00€
Ex verres progressifs + monture	231 € (par verre) + 139 € (monture)	0,05 € par verre + 0,05 €	0,03 € par verre + 0,03 €	349,91€	251,00 €
Lentilles	Prix moyen national	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Pas de prise en Pas de prise en charge (dans le cas		Selon contrat
Forfait annuel	NC	Non remboursé (dans le cas général)	Non remboursé (dans le cas général)	Non remboursé 100 €	
Chirurgie réfractive	Prix moyen national	Non remboursé	Non remboursé	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat

Ex opération corrective de la myopie	tive de la myopie NC		Non remboursé	300€	Selon tarif facturé et selon contrat				
Aides auditives									
Équipement 100% santé	Prix moyen national	BR	60% BR	40 % BR + dépassement dans la limite des PLV	0€				
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	950€	400€	240 €	710€	0€				
Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40 % BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat				
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	1 476 €	400 €	240 €	560,00€	676,00 €				

- (1): Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés
- (2): Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la règlementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé
- (3): La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire.
- (4): Prix limite de vente

Ce document présente des exemples de remboursements en euros par l'assurance maladie, et par votre contrat complémentaire santé, parmi les cas les plus fréquents et selon le niveau de couverture choisi. Ils ne correspondent pas forcément à vos besoins ou à votre situation mais, ils vous permettent de comprendre, choisir ou comparer les tableaux de garantie. Ils ne peuvent se substituer aux documents contractuels qui seuls engagent l'organisme de complémentaire santé. Ils ont été construits sur la base des données communiquées par l'assurance maladie obligatoire et en s'appuyant sur le Glossaire de l'assurance complémentaire santé édicté par l'UNOCAM.

(https://unocam.fr/ressources/documents-a-telecharger/)



## **GPM VARIANCE +**

#### Le contrat est assuré par AGMF Prévoyance,

Union soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, N° 775 666 340 - 1 Boulevard Pasteur, 75015 PARIS.

## Exemples de remboursement (1) Alsace - Moselle

Contrat d'assurance santé responsable (2)	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de la sécurité sociale (BR) (3)	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement Régime Local d'Alsace-Moselle	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge
Hospitalisation  Forfait journalier hospitalier	20 € (15 € en service			22 2 (17 2)	22.2 (1.2.2)	
(hébergement)	psychiatrique)	0€	0€	20 € (15 €)	20 € (15€)	0€
<b>Chambre particulière</b> (sur demande du patient)	Non connu (NC)	Non remboursé	Non remboursé	Non remboursé	60 €	Selon tarif facturé et selon contrat
L'hôpital public inclut la rémuné	eration des praticiens o	<b>Séjours avec</b> dans les frais de séjour		raires sont facturés sé	parément dans le sect	teur privé
The part of the pa		e opération chirurgica				
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	BR – 24 €	24,00 €	24 €	0,00 €
Frais de séjour en secteur privé	Tarif moyen de 745, 54€	745,54 €	721,54€	24,00€	24 €	0,00 €
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maitrisés	BR	100 % BR	0,00 €	Dépassement si prévue au contrat	Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Tarif moyen de 355€	271,70 €	271,70 €	0,00 €	83,30 €	0,00 €
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO )	Honoraires libres	BR	100 % BR	0,00 €	Dépassement si prévue au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100% BR)	Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Tarif moyen de 447€	271,70 €	271,70€	0,00 €	135,85 €	39,45 €
		Séjours sans				
L'hôpital public inclut la rémuné						teur privé
Exemple	Différent selon	umonie ou pleurésie p	our un patient de plu	s de 17 ans, en nopita	ii public	<u> </u>
Frais de séjour	public/privé	BR	80 % BR	20 % BR	20 % BR	0,00 €
Frais de séjour en secteur public	Tarif moyen de 3270,12€	3 270,12 €	2 616,10 €	654,02 €	654,02 €	0,00 €
Soins courants Honoraires médecins secteur 1						1€ de participation
(généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70 % BR – 1 €	20% BR	30% BR	forfaitaire
Ex : consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	25 €	25 €	16,50 €	5€	7,50 €	1€ de participation forfaitaire
Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	32 €	32 €	22,40 €	6,40 €	9,60 €	0€
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie,	30€	30€	20€	6€	9€	1€ de participation forfaitaire
ophtalmologie, dermatologie, etc)  Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maitrisés	BR	70 % BR – 1 €	20% BR	30 % BR + dépassement si prévue au contrat	1€ de participation forfaitaire + dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	32€	32€	22,40 €	6,40 €	9,60 €	0€
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc)	44 €	30€	20€	6€	17,00€	1,00 €
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	70% BR – 1€	20% BR	30 % BR + dépassement si prévue au contrat (remboursement des dépassements plafonnés à 100% BR)	1€ de participation forfaitaire + dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 16 ans	55€	23 €	16,10€	4,60 €	13,80 €	21,50€
Ex: consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc)	57 €	23€	15,10 €	4,60 €	13,80 €	23,50 €

Matériel médical	Tarif moyen facturé	BR	60% BR	30% BR	40 % BR + dépassement si prévue au contrat	Selon contrat
Ex : achat d'une paire de béquilles	25,80€	24,40€	14,64€	7,32 €	3,84 €	0,00€
Dentaire  Soins et prothèses 100% santé	Prix moyen national	BR	70% BR	20% BR	30 % BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	0€
Ex : pose d'une couronne céramo- métallique sur incisives, canines et premières prémolaires	500€	120€	84€	24€	416€	0€
Soins (hors 100% santé)	Tarif de convention	BR	70% BR	20% BR	30 % BR + dépassement si prévue au contrat	Selon contrat
Ex : détartrage	43,38€	43,38€	30,36€	8,68€	13,02€	0€
Prothèses (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	70% BR	20% BR	30% BR + dépassement si prévue au contrat	Selon contrat
Ex : couronne céramo-métallique sur molaires	537,48€	120€	84 €	24€	132,00€	297,48€
Orthodontie (moins de 16 ans)	Prix moyen national	BR	100 % BR	0€	Dépassement si prévue au contrat	Selon contrat
Ex : traitement par semestre (6 max)	720€	193,50€	193,50€	0€	387,00€	139,50€
Optique						
Équipement 100% santé	Prix moyen national	BR	60 % BR	30 % BR	40 % BR + dépassement dans la limite des PLV (4)	0,00€
Ex : Verres simples et monture	41 € (par verre) + 30 € (monture)	12,75 € par verre + 9	7,65€ par verre + 5,40€	3,83€ par verre + 2,70 €	33,35€ par verre + 24,60 €	0€
Ex : Verres progressifs et monture	90 € (par verre) + 30 € (monture)	27 € par verre + 9 €	16,20 € par verre + 5,40 €	8,10 € par verre + 2,70 €	73,80 € par verre + 24,60 €	0€
Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60 % BR	30 % BR	40 % BR + dépassement si prévue au contrat, dans la limite des plafonds règlementaires	Selon contrat
Ex verres simples + monture	100 € (par verre) + 139 € (monture)	0,05 € par verre + 0,05 €	0,03 € par verre + 0,03 €	0,015 € par verre + 0,015 €	199,87 €	139,00€
Ex verres progressifs + monture	231 € (par verre) + 139 € (monture)	0,05 € par verre + 0,05 €	0,03 € par verre + 0,03 €	0,015 € par verre + 0,015 €	349,87 €	251,00€
Lentilles	Prix moyen national	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat
Forfait annuel	NC	Non remboursé (dans le cas général)	Non remboursé (dans le cas général)	Non remboursé (dans le cas général)	100€	Selon tarif facturé et selon contrat
Chirurgie réfractive	Prix moyen national	Non remboursé	Non remboursé	Non remboursé	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat
Ex opération corrective de la myopie	NC	Non remboursé	Non remboursé	Non remboursé	300 €	Selon tarif facturé et selon contrat
Aides auditives						
Équipement 100% santé	Prix moyen national	BR	60% BR	30 % BR	40 % BR + dépassement dans la limite des PLV	0€
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	950 €	400€	240 €	120€	710€	0€
Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	30% BR	40 % BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds	Selon contrat
					réglementaires	

- (1): Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés
- (2): Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la règlementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé
- (3): La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire.

(4) : Prix limite de vente

Ce document présente des exemples de remboursements en euros par l'assurance maladie, le Régime Local d'Alsace-Moselle et par votre contrat complémentaire santé, parmi les cas les plus fréquents et selon le niveau de couverture choisi. Ils ne correspondent pas forcément à vos besoins ou à votre situation mais, ils vous permettent de comprendre, choisir ou comparer les tableaux de garantie. Ils ne peuvent se substituer aux documents contractuels qui seuls engagent l'organisme de complémentaire santé. Ils ont été construits sur la base des données communiquées par l'assurance maladie obligatoire et en s'appuyant sur le Glossaire de l'assurance complémentaire santé édicté par l'UNOCAM.

(https://unocam.fr/ressources/documents-a-telecharger/)